



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 24 mars 2009

Une enseignante du CCNB-Campus de Campbellton reçoit une distinction nationale.

L'Association Canadienne pour l'Intégration Communautaire (ACIC) remet cette année à **Madame Yvette Levesque** son **Certificat national de reconnaissance** pour sa contribution à l'éducation inclusive comme enseignante dans un établissement d'étude post secondaire.

Madame Levesque accueille les étudiants ayant un handicap dans sa classe comme elle accueille tous les autres étudiants sans égard aux différences ou aux handicaps. Elle mise surtout sur les forces des étudiants et s'engage auprès d'eux à les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés. De plus, elle s'assure que les objectifs du programme d'études sont atteints et utilisent les moyens pour que chacun des étudiants, sans égard aux handicaps puissent se rendre aux limites de leur potentiel.

Pour madame Andrée Marchand, conseillère pédagogique au CCNB – Campus de Campbellton, c'est son attitude face au changement qui l'honore. « Les qualités d'Yvette sont un atout dans l'enseignement. Avoir l'esprit ouvert, entrevoir le changement de façon positive, accepter ses erreurs et en tirer profit, reconnaître que l'apprentissage, c'est le projet d'une vie sont toutes des qualités qui font d'elle une enseignante modèle pour ses étudiants. » Collègue de travail lors des 5 dernières années, Chantal LeBlanc, coordonnatrice d'inclusion au même établissement, est elle aussi élogieuse envers la récipiendaire. « Elle sait s'affirmer en silence ou en douceur, sans s'imposer ou confronter. Yvette comprend que l'affirmation de soi n'est pas un combat pour conquérir le monde mais une bataille pour se convaincre que l'on a sa place dans celui-ci. Elle sait donner à l'étudiant sa propre valeur et surtout à lui faire prendre conscience de sa responsabilité face à une action. »

Rappelons de l'Association Canadienne pour l'Intégration Communautaire décerne un certificat à une personne ayant apporté une contribution remarquable à l'éducation inclusive dans chaque province. Au Nouveau-Brunswick, un certificat francophone et un anglophone sont décernés. L'éducation inclusive peut se définir par la manière dont nous développons et concevons nos communautés d'apprentissage - écoles, salles de classe, programmes et activités - afin que tous les étudiants puissent apprendre et participer ensemble.

Source: Mme Suzanne Beaudoin, directrice adjointe des Services aux étudiants, CCNB, campus de Campbellton

M. Paolo Fongemie, directeur par intérim des Services aux étudiants, de marketing et des communications du CCNB, 506 547-2197